

**DAJI/2019/Décision/Tarifs/30**

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «3<sup>ème</sup> rencontres autour de la sculpture romaine»

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

Vu le Code de l'Education,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Est approuvé le tarif d'inscription au colloque «3<sup>ème</sup> rencontres autour de la sculpture romaine» organisé par le Centre Camille Jullian (CCJ).

Ce colloque aura lieu les 8 et 9 novembre 2019 à Arles.

Le tarif d'inscription s'élève à :

- 66,66 € HT,
- Gratuité pour les étudiants

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 12 juin 2019

  
**Yvon Berland**  
Président d'Aix-Marseille Université

